

Montbrison au XVIIIe siècle : un centre commercial et administratif actif

RENDEZ-VOUS A "L'AIGLE D'OR"

A propos d'un inventaire de l'année 1778

Avec des moyens de transport aux performances modestes et les connaissances de l'époque, Montbrison remplissait au mieux le rôle qui lui avait été historiquement confié. La cité vivait à un rythme soutenu, la capitale du Comté connaissait une fébrilité journalière, une activité administrative, commerciale et artisanale sans cesse renouvelée. Elle naissait, cette activité, de l'existence de boutiques multiples, achalandées et différenciées, des commerces variés, des marchés, des grandes foires saisonnières, des travaux domestiques indispensables, des allées et venues incessantes diversement motivées. Elle naissait aussi d'une population rurale environnante dense, de la fréquentation nécessaire des organismes administratifs et judiciaires du bailliage et de la sénéchaussée de Forez qui siégeaient là. Enfin les fêtes, les manifestations religieuses, sans oublier le rôle d'étape sur la route vers des centres plus importants, contribuaient à créer cette vie. Et tout ceci se déroulait dans le "champ clos" des murailles qui avaient été peut-être une protection autrefois mais qui étaient devenues étouffantes à présent. Cet espace restreint, corseté, faisait des bords du Vizézy, des rues de la ville, une ruche bourdonnante, bigarrée, cosmopolite, originale et pittoresque.

Indispensables à cette activité soutenue aisément imaginable, nombreux étaient les points d'accueil à même d'offrir divers services au passant et au voyageur : tavernes, gargotes, cabarets, auberges et hôtelleries. Tous ces lieux conviviaux et d'hébergement étaient encore plus indispensables que de nos jours où les distances sont "gommées" par les moyens de transport modernes. Pour le voyageur du XVIIIe s., Montbrison offrait ainsi de multiples maisons où "l'on pouvait loger à pied et à cheval".

Gardons-nous d'oublier que parmi les gens qui se déplaçaient alors, rares étaient ceux le faisant solitairement. Quel notable, seigneur, notaire, marchand ou chanoine, procureur ou magistrat, allait sans son cheval et un domestique muni d'un mulet ? Dans Montbrison, artisans et commerçants, outre les fournitures habituellement présentées, quelquefois complétaient leur revenu et s'attachaient leur clientèle en créant un lieu d'accueil, première étape d'écoulement de leurs produits. Cet "état" qui a perduré longtemps, était souvent florissant. On détaillait chez "un tel", on y mettait en attente diverses emplettes, on se restaurait, on s'y reposait aussi, souvent. Les voituriers pratiquaient les convois et les attelages multiples qui les préservaient des surprises de la route. Ils constituaient une clientèle recherchée, souvent fidèle, pour les tenanciers. Le choix de la ville-étape n'était d'ailleurs pas le fait du hasard mais, au contraire, le résultat d'une habile combinaison faite de la capacité de parcours de l'attelage, des possibilités d'accueil et de réparations éventuelles, la réponse à des rendez-vous avec des gens de même corporation.

Nous avons saisi l'opportunité que nous donnait la lecture d'un long inventaire dressé en novembre 1778, lors d'une prise de bail, pour essayer de mieux connaître, d'imaginer avec le plus de vraisemblance possible ce que pouvait être un de ces lieux où l'on recevait l'individu que

son commerce, ses affaires, une démarche administrative, un simple passage, conduisaient en notre ville.

Bien sûr tous les établissements n'offraient pas les mêmes services et si l'on ne comptait pas les "étoiles" comme aujourd'hui, chacun savait bien quel était le lieu qui convenait à son activité et à sa bourse, si ça n'était pas "le Chapeau Rouge" ou le "Saint-Louis" à la porte de Moingt lesquels jouissaient avec quelques autres d'un prestige certain quant à leurs possibilités de service, leur confort et au rang de leur clientèle, ce pouvait être l'auberge à l'enseigne de "Saint Jean" de Maître Denis Hennes ou bien encore celle de "l'Aigle d'Or".

EN PARCOURANT L'INVENTAIRE

Reproduire le document cité plus haut, fort long, serait fastidieux. Nous allons seulement le résumer tout en le parcourant. Cela va nous conduire à faire connaissance avec l'auberge qui portait cette enseigne plus pompeuse qu'alléchante, auberge que nous pensons être cependant d'une classe très honnête pour l'époque¹.

Nous sommes le 7 novembre 1778, les notaires royaux dressent l'inventaire qui a été prévu par l'acte du 22 mars relatif "au bail à loyer" passé par les parties. La maison jusqu'à cette date était tenue par demoiselle Jeanne Marie Cochod et son mari le sieur Jean Robin de Chateauneuf². Devenue veuve, ne pouvant assurer cette lourde charge, elle donne "à bail" ledit établissement au sieur Jean Bonnard, traiteur, demeurant à Montbrison et à Jean Jacques Bonnard son fils, ceci solidairement³.

L'auberge qui s'annonce par l'enseigne de "l'Aigle d'or" est située au nord-ouest de la ville. La façade principale prend jour sur la rue de la Croix, proche de la porte du même nom, une autre regarde le vintain des fortifications, une troisième a vue sur le quartier du Bourgneuf. Une vaste cave occupe en partie le sous-sol. Contiguë au bâtiment principal est une cour spacieuse avec un puits muni d'une pompe, point d'eau indispensable pour plusieurs raisons. Une auge en pierre sert d'abreuvoir. Au fond de la cour se trouve l'écurie car il faut recevoir les chevaux, les autres montures, voire parfois des bovins de trait utilisés par les voituriers pour des transports particuliers⁴. Dans un local se trouve deux chaudières, l'une de vingt seaux, l'autre de quatre. On peut apercevoir sur la "galerie" de l'auberge, cinq tables rondes avec allonges.

Au rez-de-chaussée du bâtiment principal qui compte trois niveaux et des combles, nous trouvons (article 6) une salle tapissée de "papier collé aux murs" meublée de six grandes tables en sapin, huit grands bancs et des chaises de paille. Le chauffage, aux mauvais jours, est

¹ L'art des enseignes faisait fréquemment emprunt pour la composition, tout en respectant une certaine hiérarchie, aux titres et dignités (roi, reine, prince, duc...), au bestiaire (lion, cheval, mouton, aigle...), à l'exposition (levant, couchant, midi...), à des objets suggestifs (cloche, crémaillère, chenet, bourdon...) et surtout aux Saints (Jean, Georges, Michel, Louis...), parfois encore à un trait particulier du tenancier ou à son origine...

² La possession voire la tenue d'un établissement d'une classe reconnue comme bonne ne semblait pas toujours créer, à la fin du XVIIIe s., une activité "dérogeante" pour un noble (la situation était identique pour certains négoce)

³ Le contrat du 22 mars ainsi que l'inventaire ont été dressés par maîtres Goyet et Barrieu, notaires réservés et bien connus de Montbrison ; archives Diana.

⁴ Les grains, les matériaux pesants requéraient souvent des attelages de boeufs, le vin lui-même était souvent transporté grâce à eux, comme l'atteste la saisie d'un attelage de cet ordre assurant un tel transport à la porte d'Ecotay le 4 novembre 1778.

assuré par un "poêle de tolle avec pieds de fonte". Un vaste placard, fermant à clé, recueille le nécessaire de service indispensable : linge et ustensiles courants.

L'inventaire consacre à la cuisine, toute proche et dont le rôle est primordial pour ce genre de demeure, un long paragraphe car de nombreuses choses s'y trouvent. Cette énumération précise pourrait permettre à un spécialiste d'évaluer la capacité et les possibilités de fabrication offertes à l'utilisation. Il y a là, par exemple, de la vaisselle d'étain fin (pour 78 livres), d'étain commun - il s'agit de poids - (238 livres), de cuivre rouge (45 livres). Suivent nombre de récipients : "chaudrons, marmites, brazières, cocquemars, poissonnières, seaux, bassinoires", le tout de cuivre rouge (plus de 140 livres). En matériaux moins nobles, fer ou fonte, voisinent "des couvre-plats, rafraichissoires, crémaillères, hâtières, chèvre à feu, frisoirs à viande, poêles à frire..."

Le mobilier se compose "d'un large dressoir, d'un petit, d'un garde manger, d'un buffet, d'une armoire, d'un plot de chêne à hacher, de chaises de paille mi usées". Au centre se dresse une grande table en bois de chêne avec ses bancs et ses tiroirs fermant à clé. Paraissant plus insolites figurent encore un coffre à avoine, une petite chaise en noyer avec serrure pour tenir le sel mais surtout une alcôve à côté du foyer avec son lit garni attestant d'un service d'accueil assuré durant de longues heures, peut-être jour et nuit. On trouve dans un réduit attenant toute une vaisselle de faïence fine ou commune : "plats, saladiers, terrines, huiliers, salières, assiettes, soucoupes, sauciers, coupes, verres, carafes, chopines, bouteilles de verre noir, de verre blanc..."

L'équipement culinaire paraît donc assez varié et ses éléments semblent en quantité suffisante pour faire face à la demande, être à même de convenir à la préparation des mets pouvant traiter des hôtes éventuels, nombreux, ayant parfois certaines exigences, compte tenu de ce qu'un gourmet pouvait souhaiter recevoir, à cette époque, ayant des critères de "bonne chair" différents de ceux qui ont cours de nos jours.

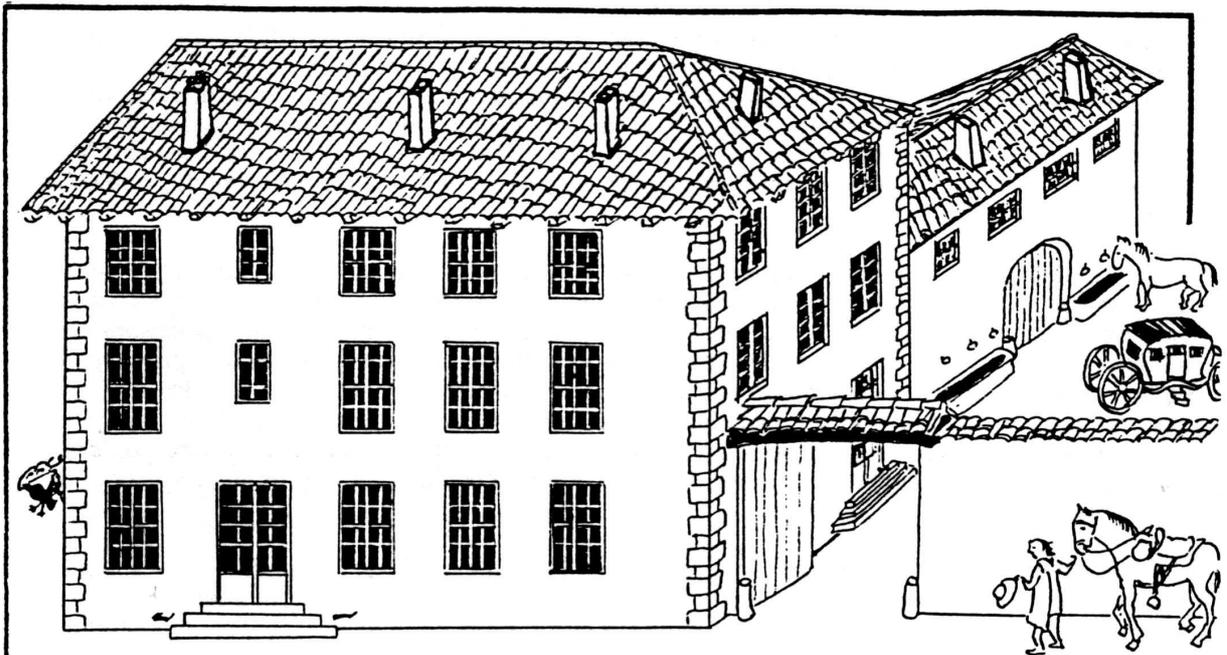
L'article 3 de l'inventaire nous décrit une chambre située sur la cave qui paraît plutôt servir de petit salon car on y voit une grande armoire en noyer, une table de même bois, un miroir à cadre d'ébène, une tapisserie de Bergame, 9 chaises, un couvert d'argent avec les cuillers de même (pour 11 marcs 4 onces 18) et aucun lit. Le même article nous conduit dans une petite pièce appelée "la petite cuisine" donnant sur le vingtain, meublée d'une armoire à quatre portes, d'un lit à colonnes en noyer et garni⁵ et un autre lit semblable.

L'article 5 décrit la chambre dite "sur le Bourgneuf" avec deux lits "à la Duchesse" en noyer, garnis⁶, un grand miroir, une table, un grand placard, une tapisserie toile peinte, deux tableaux sur la cheminée, un poêle et ses accessoires, quatre chaises, et une alcôve. Contigu est un petit cabinet donnant sur la cour avec un lit garni, tapisserie de Bergame, un placard, des chaises, "corbeilles à fruits... de fayance et 8 plats aux oeufs et leurs couvercles, petit placard fermant à clef".

⁵ "Un lit garni" suppose le plus souvent : une paillasse ou garde paille garni souvent de feuilles, de "balouffe" (balle d'avoine) ou un matelas (laine et crin animal), une ou deux couvertures (souvent dites de "Catalogne" ou barrées en laine de pays), deux draps (toile de chanvre ou soie), un chevet de plume (de cuisine c'est à dire d'un volatile mort, ou mêlée ou encore d'oie), exceptionnellement un couvre-lit, et une "coëtte" de plume mêlée. Matelas, couverture de Catalogne, draps de soie, plume d'oie se rapportent évidemment à un lit de qualité.

Le lit à colonnes possède une colonne en bois à chaque angle, un cadre supportant le ciel de lit et les rideaux.

⁶ Le lit à la duchesse est un lit avec dossier, ciel de lit suspendu, rideaux latéraux.



AUBERGE

MONTBRISON

M. DCC. LXXVIII.

Edouard Crozier 1994



DE
L'AIGLE
D'OR

Dans la "dépense" notons un crochet à tenir la viande, une grande lanterne en fer blanc avec vitres, un placard dans le mur, des rayons nombreux, un petit "benot", un petit coffre à tenir du son..."

Dans la grande chambre sont deux lits "à la Duchesse" en noyer (article 9) garnis, un miroir à cadre doré, deux tables noyer, un nécessaire à toilette (cuvette et pot en "fayance"), un poêle et ses accessoires, deux pots de chambre en "fayance", une tapisserie "de toile peinte à l'huile"...

A l'article 10 une chambre est inventoriée : deux lits jumeaux, garnis, "à la Duchesse" en noyer, un miroir, une tapisserie, une table, huit chaises tournées et huit autres, un fauteuil, une cheminée et ses accessoires, un tableau peint, un nécessaire à toilette. Tout à côté se trouve la chambre dite "chambre de Jeanne" avec deux lits "à la Duchesse" en noyer équipés de "cloux à vis", un fauteuil, les murs sont tapissés de papier.

La chambre "au bout de la galerie" a un lit "à tombeau" garni, deux tables, six chaises, un fauteuil, une cheminée garnie, un tableau de la Vierge, un nécessaire à toilette, un placard... (article 12).

Dans la chambre "de chez Buisson", cinq lits garnis "à colonnes" en sapin, d'état médiocre, deux fauteuils et des chaises forment l'essentiel du mobilier (article 13).

Dans la chambre "de chez Combasson", il y a quatre lits en sapin, à colonnes et garnis (article 14).

Dans le grenier se trouve un lit avec paille et paravent "près de perches pour étendre le linge avec deux sablières pour les porter, un petit tonneau".

Dans une petite chambre à côté du grenier il y a deux lits avec rideaux et un lit garni sans rideaux, en pin (article 16).

Dans le "grenier rouge" sont entreposés 18 perches à linge, une table, quatre fauteuils usagés, deux tréteaux, "un panier en fer blanc à mettre rafraîchir les bouteilles" (article 17).

Le "grand grenier", décrit par l'article 18, renferme des perches à linge, trois tables noyer, un garde-manger en chêne, un coffre, une "pattière", une corde "d'encavage"⁷... Le côté dudit grenier comprend un recoin dont la porte ferme à clef et qui est destiné à tenir l'avoine...

L'écurie, au fond de la cour, renferme quatre "bacquets de bois" pour donner l'avoine aux chevaux et un boisseau ferré. On y voit notamment un lit garni de domestique (la surveillance des animaux était donc assurée, durant la nuit). Voilà... "qui sont tous les meubles, effets, ustanciles qui ont été remis et délaissés... les parties ont signé..."

Bonnard J.J. Bonnard J. Vve Chateaneuf Goyet & Barriou N.R.

⁷ Il s'agit d'une longue et grosse corde utilisée pour retenir, sur le plan incliné, les fûts de vin lors de leur descente à la cave.

REFLEXIONS

Cet inventaire détaillé permet d'avoir une idée précise de ce que l'on connaissait, de ce qui était utilisé journalièrement, en province, au XVIIIe siècle, dans le domaine de l'accueil du voyageur. Il laisse à penser qu'un effort certain était fait pour recevoir, si besoin était, le voyageur de qualité en recréant pour celui-ci, durant son court séjour, un milieu domestique à la hauteur de ses habitudes et de ses possibilités financières⁸. Savoir "régaler son hôte", lui offrir un mobilier convenable sans négliger la domesticité accompagnatrice était un des buts envisagés. Tout porte à croire aussi qu'une clientèle moins exigeante certes, mais plus nombreuse, fréquentait couramment cette auberge et retenait également l'attention du tenancier.

Que pouvait souhaiter un voyageur qui franchissait le seuil de l'"Aigle d'or" ? Il pénétrait pour lors en un lieu offrant plus de quarante places diverses pour la nuit, de quoi satisfaire bien des demandes. Il était aussi assuré que s'il était personnellement bien traité, le maître de céans, un professionnel ayant qualité pour cela, ses compagnons, domestiques ou amis, le seraient de même et que leurs montures à tous trouveraient elles aussi le nécessaire. L'inventaire laisse deviner un confort général d'un bon niveau pour l'époque et à la portée de bourses inégales. Une inconnue reste pour le lecteur : quelle était la qualité humaine du service, l'aptitude des "hostes" à faire de leur "table" un lieu où l'on reviendrait volontiers ? Nous avons là, avec cet acte notarié, un document capable de nourrir curiosité et réflexion, capable d'apporter la possibilité d'imaginer une facette de l'activité de la petite ville, capitale du Forez qu'était alors Montbrison. Elle se devait d'avoir un équipement d'accueil suffisant pour faire face aux besoins du moment et mériter sa renommée, aussi à proximité de chaque porte de ville, ouverte dans les remparts subsistants, y avait-il des auberges comparables à l'"Aigle d'or".

Peut-être ne serait pas inintéressant un travail plus approfondi, groupant des recherches en ce domaine de l'accueil et de la convivialité dans notre cité, aux siècles passés.

Jean GUILLOT

Quelques noms de tenanciers de la deuxième moitié du XVIIIe siècle à Montbrison.

Louis Duclos, "Le Chapeau rouge", rue de Moingt.

Denis Hennes dit "le Chevalier", "Le Saint-Jean", porte de la Croix.

Jean Durand, aubergiste rue des Arches (1774) puis Martin Durand (1799).

Etienne Beaumont, cabaretier, faubourg Saint-Jean.

Françoise Peysselon, veuve Pierre Gouliaud, cabaretière (1790).

Noble André Boyer, conseiller honoraire du roi, aubergiste, Ste-Marie-Magdeleine (1757).

Benoît Fournel, aubergiste voiturier, Ste-Marie-Magdeleine (1777) successeur d'André et de Mathieu.

Claude Carret, cabaretier.

Antoine Bonnefoy, aubergiste, faubourg Ste-Marie-Magdeleine, 1756.

Maurice Farge et Demoiselle Marianne de Varennes, "Le Saint-Louis", rue de Moingt (1780), établissement qui appartenait auparavant à "noble Abraham Bourg, avocat".

Notons aussi parmi bien d'autres cabaretiers et aubergistes : Jean Puy, Benoît Bretton, Claude Degeorge, Simon Compagnon, Claude Chevillard...

⁸ Ainsi, le 3 septembre 1777, le comte Gilbert Pierre Alexandre de Chavagnac, capitaine des vaisseaux du Roi, venu de Rochefort, se rendant au château familial du Chauffour à Chandieu, "logé ce jour à l'Aigle d'Or" y reçoit son notaire, Maître Pugno de Montbrison, pour affaires.